



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2020

MAZARS, S.E.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES, BUREAU 1200
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 1M6, CANADA
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 845-3859

www.mazars.ca

6455, RUE JEAN-TALON EST, BUREAU 601
SAINT-LÉONARD (QUÉBEC) H1S 3E8, CANADA
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 355-1630



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**RAPPORT FINANCIER
31 MARS 2020**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 15

MAZARS, S.E.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES, BUREAU 1200
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 1M6, CANADA
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 845-3859

www.mazars.ca

6455, RUE JEAN-TALON EST, BUREAU 601
SAINT-LÉONARD (QUÉBEC) H1S 3E8, CANADA
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 355-1630

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE** (l'« Institut »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mazars, S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 4 mai 2020

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A111096

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Formation continue	3 727 255 \$	1 737 694 \$
Formation professionnelle	1 195 426	1 374 850
Communication et services aux affiliés	462 202	511 039
Intérêts	93 479	87 258
	5 478 362	3 710 841
CHARGES		
Administration (annexe A)	3 006 160	2 768 911
Frais de formation continue (annexe B)	480 731	327 925
Frais de formation professionnelle (annexe C)	386 947	379 443
Service des communications (annexe D)	1 028 816	1 077 299
Intérêts et frais bancaires	120 898	84 896
	5 023 552	4 638 474
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	454 810 \$	(927 633) \$

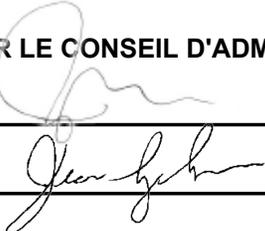
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

BILAN
31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	794 974 \$	901 270 \$
Débiteurs (note 3)	310 700	101 737
Frais imputables au prochain exercice	86 161	141 063
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	2 039 150	1 019 900
	3 230 985	2 163 970
PLACEMENTS, AU COÛT (note 4)	1 026 800	2 500 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	57 267	72 178
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	671 512	511 953
	4 986 564 \$	5 248 101 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	828 713 \$	1 040 325 \$
Produits reportés	867 910	1 372 645
	1 696 623	2 412 970
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	2 561 162	2 251 000
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 267	72 178
INVESTI EN ACTIFS INCORPORELS	671 512	511 953
	3 289 941	2 835 131
	4 986 564 \$	5 248 101 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur


 _____, administrateur

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	Investi en actifs incor- porels	Investi en immobili- sations cor- porelles	Non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	511 953 \$	72 178 \$	2 251 000 \$	2 835 131 \$	3 762 764 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	454 810	454 810	(927 633)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	382 416	3 016	(385 432)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	(222 857)	(17 927)	240 784	-	-
SOLDE À LA FIN	671 512 \$	57 267 \$	2 561 162 \$	3 289 941 \$	2 835 131 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	454 810 \$	(927 633) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	17 927	22 002
Amortissement des actifs incorporels	222 857	165 659
	695 594	(739 972)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(870 408)	771 787
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(174 814)	31 815
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 016)	(7 542)
Acquisition d'actifs incorporels	(382 416)	(369 763)
Variation des placements	453 950	128 758
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	68 518	(248 547)
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(106 296)	(216 732)
ENCAISSE AU DÉBUT	901 270	1 118 002
ENCAISSE À LA FIN	794 974 \$	901 270 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les organismes sans but lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées. De plus, l'Institut développe et publie la Collection, le manuel de référence en planification financière, qui est distribué par le biais de La Solution. L'Institut est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Apports reçus en service

L'Institut reçoit des apports sous forme de services. Ces apports sont constatés à la juste valeur lorsqu'il s'agit de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû autrement être achetés par l'Institut.

Comptabilisation des produits

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation et aux congrès sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'activité a lieu.

Les partenaires financiers sont enregistrés en produits reportés initialement et comptabilisés à titre de produits mensuellement selon la durée de l'entente.

Les produits d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Institut évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les placements dans des comptes épargne à terme sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, des salaires à payer et des produits reportés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'Institut détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Institut pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations de la direction se composent d'un budget annuel présenté et approuvé par le conseil d'administration, de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ainsi que de la provision pour créances douteuses.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, taux et période suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux ou période</u>
Équipement téléphonique	Solde décroissant	30 %
Mobilier de bureau	Solde décroissant	20 %
Matériel informatique	Solde décroissant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon les méthodes et taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Logiciels	Solde décroissant	30 %
Site Web	Solde décroissant	30 %
Développement – Cours WEB	Linéaire	25 %
Développement – Cours PFPI	Linéaire	25 %
Développement – Collection et CFP	Solde décroissant	30 %
Développement – Cours WEB exécutif	Linéaire	25 %

Ventilation des charges

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les charges d'administration sont présentées séparément dans les renseignements complémentaires.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes clients	274 849 \$	60 508 \$
Provision pour créances douteuses	(5 497)	(4 444)
	269 352	56 064
Intérêts courus à recevoir	41 348	45 673
	310 700 \$	101 737 \$

4. PLACEMENTS, AU COÛT

	2020	2019
Dépôt à terme échu	- \$	1 019 900 \$
Dépôt à terme échéant le 17 septembre 2020, 2,61 %	1 539 150	1 500 000
Dépôt à terme échéant le 3 octobre 2020, 1,93 %	500 000	-
Dépôt à terme échéant le 17 septembre 2021, 2,68 %	1 026 800	1 000 000
	3 065 950	3 519 900
Placements réalisables au cours du prochain exercice	2 039 150	1 019 900
	1 026 800 \$	2 500 000 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	2020	2019
			VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier de bureau	127 489 \$	95 437 \$	32 052 \$	40 064 \$
Matériel informatique	85 646	67 014	18 632	22 956
Équipement téléphonique	38 753	33 492	5 261	7 515
Améliorations locatives	3 180	1 858	1 322	1 643
	255 068 \$	197 801 \$	57 267 \$	72 178 \$

6. ACTIFS INCORPORELS

	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	2020	2019
			VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Logiciels	466 428 \$	316 204 \$	150 224 \$	168 834 \$
Site Web	154 887	104 108	50 779	17 899
Développement – Cours WEB	585 894	240 127	345 767	181 365
Développement – Cours PFPI	57 553	31 191	26 362	31 435
Développement – Collection et CFP	170 184	76 184	94 000	105 850
Développement – Cours WEB exécutif	8 760	4 380	4 380	6 570
	1 443 706 \$	772 194 \$	671 512 \$	511 953 \$

7. CRÉDITEURS

	2020	2019
Comptes fournisseurs et frais courus	716 788 \$	980 693 \$
Sommes à remettre à l'État	111 925	58 252
Frais perçus d'avance	-	1 380
	828 713 \$	1 040 325 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) Les engagements pris par l'Institut en vertu de baux et mobilier de bureau totalisent 640 410 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	161 069 \$
2022	162 055 \$
2023	164 390 \$
2024	152 896 \$

- b) L'Institut s'est engagé en vertu d'un contrat d'hébergement et de support informatique à verser un montant de 66 556 \$. Les versements exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	31 947 \$
2022	31 947 \$
2023	2 662 \$

- c) L'Institut s'est engagé en vertu d'un contrat auprès de complexes d'hébergement pour une somme de 188 805 \$ pour l'organisation du congrès en septembre 2020. Cependant, le congrès sera par webinaire. Les frais d'annulation applicables sont de 146 044 \$, exigibles au cours du prochain exercice si l'Institut n'accepte pas l'offre de reporter le congrès 2020 à une année subséquente.

- d) L'Institut s'est engagé en vertu d'un protocole d'entente avec « FP Canada » à verser un montant de 50 000 \$ exigible au cours du prochain exercice. L'entente sera automatiquement renouvelée pour une durée illimitée après la période initiale, à moins d'une résiliation par l'une ou l'autre des parties avec un préavis d'au moins six mois.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS
Risques et concentrations

L'Institut, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'Institut gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur la performance opérationnelle et financière, conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les autres créances, l'Institut évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

10. APPORTS EN SERVICES

L'Institut offre à un participant par cours d'être « agent de liaison ». En échange, ce dernier obtient un prix réduit de 550 \$ pour la formation (550 \$ en 2019). Ces opérations ont été comptabilisées à la juste valeur des produits cédés.

L'Institut a également conclu des ententes avec deux partenaires financiers. Chacun s'engage à fournir des placements publicitaires à l'Institut. Des revenus de partenaires financiers de 30 000 \$ (30 000 \$ en 2019) ainsi que des frais de publicité du même montant ont été comptabilisés.

11. ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice, le gouvernement québécois a recommandé un confinement général de la population et une distanciation sociale en lien avec l'apparition d'un virus, appelé la COVID-19. L'institut a mis des mesures en place, entre autres, les cours de formation seront en ligne ou en webinaire, la remise des diplômes sera reportée et le congrès 2020 sera également en webinaire. De l'avis de la direction, il est impossible d'évaluer les impacts financiers de cette pandémie sur la situation financière de l'Institut.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ANNEXE A – ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	2 051 395 \$	1 863 248 \$
Honoraires professionnels	285 699	348 825
Loyer	167 480	155 564
Déplacement et réunions	154 517	94 429
Amortissement des actifs incorporels	68 424	67 278
Frais de bureau	58 834	66 049
Jetons de présence	50 176	33 481
Télécommunications	49 462	44 754
Formation du personnel	35 947	15 542
Fondation pour la planification financière	25 000	18 613
Amortissement des immobilisations corporelles	17 927	22 002
Assurances	16 961	16 180
Entretien et réparations	13 327	13 329
Bourses	9 957	12 878
Mauvaises créances (recouvrées)	1 054	(3 261)
	3 006 160 \$	2 768 911 \$

ANNEXE B – FRAIS DE FORMATION CONTINUE

Enseignements et préparation	196 268 \$	161 616 \$
Location de salles et repas	149 580	94 171
Amortissement des actifs incorporels	102 960	54 069
Déplacement	20 017	11 687
Papeterie et impression	11 906	6 382
	480 731 \$	327 925 \$

ANNEXE C – FRAIS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Enseignements et préparation	163 323 \$	182 530 \$
Remise des diplômes	82 800	47 954
Papeterie et impression	54 036	71 695
Amortissement des actifs incorporels	51 473	44 312
Location de salles et repas	24 081	18 924
Déplacement	11 234	14 028
	386 947 \$	379 443 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ANNEXE D – SERVICE DES COMMUNICATIONS		
Publicité et promotion	526 582 \$	633 653 \$
Frais de congrès	352 429	304 363
La Solution IQPF et La Cible	128 943	118 880
Dépliants promotionnels	16 336	16 421
Rapport annuel	4 526	3 982
	<hr/>	<hr/>
	1 028 816 \$	1 077 299 \$
